

Saint-Ouen, le 9 juillet 2026

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE BOISSY RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA PROMENADE PLANTÉE : DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Située au cœur de la plaine agricole du Plessis-Bouchard, la Promenade plantée est un aménagement de 5 hectares livré en 2009, qui a permis d'accueillir les promeneurs au cœur des espaces agricoles et forestiers de l'Espace naturel régional de Boissy.

La vétusté de certains espaces de l'aménagement et la mort de nombreux arbres amènent Île-de-France Nature à rénover les espaces. Concepteur, maître d'ouvrage et gestionnaire, IDF Nature pilotera des travaux de réaménagement paysager à partir du mois d'octobre 2026.

Le chantier est prévu de se terminer en mai 2027, selon les contraintes techniques et les conditions météorologiques. Ces travaux s'inscrivent dans un schéma plus global d'aménagement de l'Espace naturel régional de Boissy.



Vue aérienne de la promenade plantée et de la plaine agricole du Plessis-Bouchard © Jean-Louis Aubert / IDF Nature



Localisation du secteur au sein du plan directeur de l'Espace naturel régional de Boissy © Antoine Derrien / IDF Nature

Retrouver une promenade végétalisée

La coulée verte, à laquelle de nombreux promeneurs sont fortement attachés, peine à voir ses arbres grandir. Initialement arborée de poiriers d'ornement, elle a ensuite été regarnie de chênes sessiles puis de merisiers et de pommiers sauvages. D'autres essences ont également été testées depuis 2023 : chêne pubescent, chêne vert, micocouliers.

Aujourd'hui, seuls 63 arbres existants sont en bon état sanitaire, et certains d'entre eux montrent des difficultés de développement.

En effet, les conditions de sol et de climat du site sont peu propices à certaines espèces végétales : la terre sableuse couplée aux vents puissants de la plaine draine rapidement l'eau. En conséquence, les sols s'assèchent vite et les nutriments passent plus difficilement dans les racines. Ainsi, les arbres exigeants sont fragilisés et deviennent la cible de parasites et maladies de l'arbre : le chancre européen, le puceron lanigère et le feu bactérien ont sévi et décimé la canopée en devenir.



Plan masse du projet de réaménagement de la Promenade plantée © Antoine Derrien / IDF Nature

Le projet prévoit la plantation de 220 arbres et cépées ainsi que 1400 jeunes arbres et arbustes. Les essences retenues combinent les différentes contraintes imposées par le site, au service des objectifs de valorisation des milieux naturels portés par Île-de-France Nature. Elles seront adaptées aux sols sableux et basiques, plus résistantes aux épisodes de sécheresse et plus rustiques. Nous limiterons les essences sensibles au feu bactérien et globalement aux maladies de l'arbre. Charmes, aulnes, érables, tilleuls, pins, chênes, sorbiers, micocouliers pareront d'ombre la déambulation.

La stratégie de plantation n'a jusqu'à présent pas été testée sur le site : planter diversifié et groupé au sein de grandes fosses continues, en associant les strates arborées et arbustives. Les sujets seront jeunes car planter petit assure une meilleure reprise et adaptation des végétaux.

Les fosses de plantation seront améliorées, avec le brassage de compost, mycorhizes, rétenteurs d'eau et terres argileuses, afin d'augmenter la capacité de rétention d'eau de la terre végétale du site et favoriser le développement racinaire.

Apprécier un confort de parcours

Le parking de 26 places requiert des améliorations. Son entrée est délimitée par des bornes bois abîmées et des blocs béton. Ces derniers sont trop rapprochés et ne permettent pas un accès aisé pour les véhicules légers. Pour y remédier, les blocs béton seront remplacés par deux demi portiques métalliques et l'accès sera élargi. Le revêtement dégradé du parking sera remis à neuf. Quelques modifications ont été pensées en sus pour rationaliser la gestion du site et le confort des usagers.

Les 4 passerelles bois au centre de la promenade sont dégradées. Elles seront remplacées par des ponts maçonnés élargis, de sorte à faciliter la traversée pour les promeneurs et pour nos engins d'entretien.

D'autres actions de rénovation sont également programmées à court terme. Elles concernent les deux passerelles bois situées aux extrémités de la promenade et le revêtement en sable stabilisé de l'allée principale, longue de 850 m.



Perspective du projet, au niveau du chemin rural des Colonnes © Antoine Derrien / IDF Nature

Décryptage et calendrier des travaux

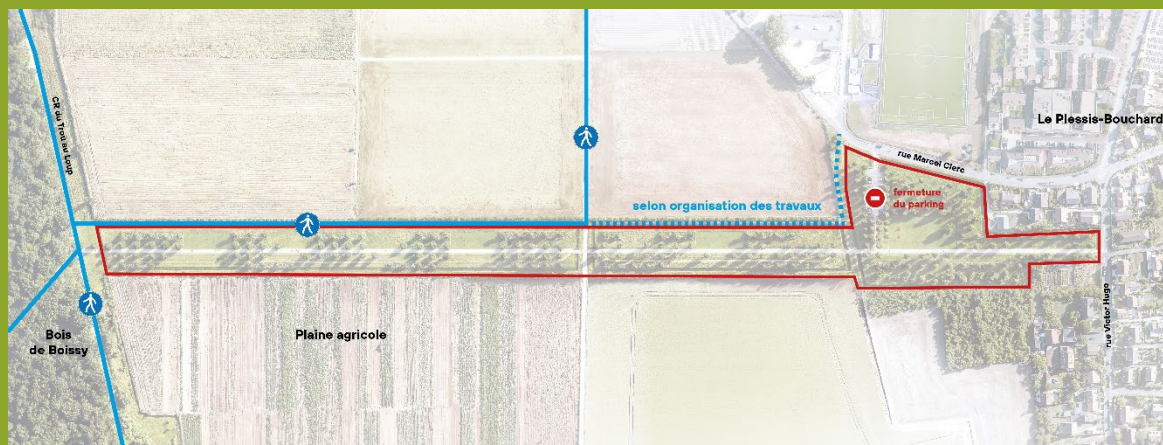
Les travaux sont prévus pour se dérouler en plusieurs étapes distinctes : les travaux préparatoires, la plantation des végétaux et les travaux de reprise des ouvrages et des revêtements de sol.

Les travaux préparatoires consistent à retirer le mobilier et les ouvrages vétustes ainsi que les 240 arbres morts ou en train de dépérir de façon irrémédiable.

La seconde étape, conditionnée par une saisonnalité favorable entre octobre et fin janvier, va permettre de restaurer la végétalisation du site : d'abord le travail de terrassement des fosses, puis la préparation du substrat amendé, l'arrivée et la plantation des végétaux, et la finalisation du travail avec le paillage, l'installation des tuteurs, protections et clôtures.

Enfin, les derniers travaux permettront de rénover à l'identique les revêtements de sol dégradés avec une remise en état du parking et la réalisation de ponts maçonnés sur les fossés au cœur de la promenade. Ces petits passages seront constitués de murets parés de pierre meulière et équipés d'un passage busé pour garantir la continuité hydraulique.

Pour des raisons de sécurité, le site sera fermé au public pendant les travaux.



Dans la mesure du possible, un passage piéton sera organisé pour éviter de grands contournements entre le centre-ville du Plessis-Bouchard et le Bois de Boissy.

À propos d'Île-de-France Nature

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.



[iledefrance-
nature.fr](http://iledefrance-nature.fr)



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS